Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260504-202619-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE BOQUEHO

NOMBRE DE CONSEILLERS	**15**
CONSEILLERS PRESENTS	**12**
VOTANTS	**14**

SEANCE DU 24 AVRIL 2026

L an deux mille vingt-six, le 24 avril les membres du Conseil municipal de la Commune de Boquého se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le **11 avril 2026** conformément à l article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 20 heures 04

ETAIENT PRESENTS : HALLET Anne-Hélène, ANDRE Loïc, BENOIT Sally (départ à 22h30), CHRISTIEN Julie, DELARUE Gilles, LE MOAL Anne-Marie (départ à 22h30), LE QUELLENNEC Gaëlle (départ à 22h30), MICHEL Fabien, PETIT Céline, PINÇON Gwendal, SERANDOUR Sandrine, TEFFO Cédric

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : CORBEL Thomas par Loïc ANDRE, Marie ARTHUR par Julie CHRISTIEN

ETAIENT ABSENTS : David LE BELLEGUY

Conformément à l article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

SECRETAIRE DE SEANCE : Julie CHRISTIEN

Délibération 2026-19

Approbation du compte de gestion 2025 de la commune

Rapporteur : Anne-Hélène HALLET

Madame LE MAIRE rappelle que le compte de gestion est le compte de résultat établi par le receveur municipal, comptable de la commune, à la clôture de l'exercice budgétaire. Sa présentation retrace, après le bilan d'entrée, les opérations de l'exercice qui sont la traduction par le receveur dans sa comptabilité des mandatements et des titres émis par le maire, ordonnateur. Après vérification par le service des finances de la mairie, il est

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260504-202619-DE

constaté que le compte de gestion est rigoureusement identique à notre compte administratif.

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 11 voix pour et 3 voix contre :

- APPROUVE le compte de gestion communal 2025

Décision

Pour : 11	Abstention :	Contre : 3

Le 24 avril 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Anne-Hélène HALLET

MAIRIE DE BOQUEHO (Côtes-d'Armor)